



Demande de Permission de Voirie

Concernant l'exécution de travaux de fouille aux abords et dans la voie publique sur le territoire de la commune de Waldbillig.

À présenter au **moins 10 jours ouvrables** avant la date de début des travaux.

Le demandeur / la société _____ se propose de faire réaliser les travaux de fouille suivants :

A) raccordement* / suppression*/ aménagement extérieur de l'immeuble* sis : No _____
rue _____

dans le cadre de la **demande d'autorisation de construire approuvée N°** _____

nom et adresse du propriétaire : _____

B) pose* / réparation* / travaux d'entretien*

dans la rue _____

*Il s'agit des raccordements suivants :

- Eau potable
- Canalisation (eau usée / eau pluviale)
- POST
- CREOS
- _____

Les travaux seront exécutés par l'entreprise de génie civil suivante :

Début des travaux proposé : _____

Durée des travaux : _____ jours* / semaines*.

L'entreprise chargée des travaux s'engage par son mandataire soussigné

GSM. : _____

à exécuter les travaux dans le domaine public selon les règles de l'art et à ne causer aucun dommage à l'achèvement des travaux. En cas de non-conformité à la permission accordée, le chantier sera immédiatement arrêté.

Date Signature de l'entrepreneur

Date Signature du demandeur / service ordonnateur

*biffer ce qui ne convient pas

Remarque : Prière de joindre à la demande **un plan de situation du lieu exact des travaux** et d'envoyer les documents par courriel avec le titre « **Permission de voirie** » à l'adresse service.technique@waldbillig.lu

Partie à remplir par l'administration communale

AUTORISATION

Le service technique de la commune de Waldbillig autorise le demandeur à faire exécuter les travaux précités sous condition :

- de demander un règlement de circulation au service technique avant le début des travaux ;
- d'organiser une réunion de coordination sur place avec **tous** les concessionnaires des réseaux concernés ainsi qu'avec le service technique ;
- de contacter le service technique afin de déterminer la nature exacte des travaux (GSM : 621 138 858) ;
- de disposer de l'autorisation de l'Administration des Ponts et Chaussées pour exécuter des travaux sur ou aux abords d'une voirie de l'Etat (route nationale, chemins repris) ;
- de respecter les dispositions techniques de la commune de Waldbillig concernant l'exécution de travaux d'excavation, de remblaiement et de réfection dans les voies publiques selon les règles de l'art ;
- de contacter le service technique de convenir d'un rendez-vous en vue du raccordement de la conduite d'eau au GSM : 621 174 216.

- _____

Waldbillig, le _____

Transmis pour information:

- Au service régional de l'Administration des Ponts et Chaussées
(courriel : srec@pch.etat.lu)
- AGE : autorisations@eau.etat.lu
-